LA PRÉSENTE ENTENTE DE MODIFICATION, conclue en date du [Inscrire le jour] Inscrire le mois Inscrire l’année

ENTRE

Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par INSCRIRE le chef d’état-major de la défense ou le commandant de la base/escadre/unité en sa qualité de responsable des Biens non publics, par l’intermédiaire de [des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), ou inscrire le nom de la base, de l’escadre ou de l’unité des Forces canadiennes, selon le cas]

(faisant référence aux « **Biens non publics (BNP)**» dans le contrat)

ET

[Inscrire le nom]

(appelé « l’entrepreneur » dans l’entente)

CONTEXTE

Les parties ont signé un contrat en date du Inscrire le jour de la signature du contrat ORIGINAL [Inscrire le mois] [Inscrire l’année].

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le contexte fait partie de ce contrat.
2. La clause [Inscrire le numéro de la clause] du contrat est supprimée/modifiée/ajoutée (sélectionner l’action appropriée), tandis que la nouvelle clause/la clause modifiée (sélectionner l’action appropriée) [Inscrire le numéro de la clause] est insérée comme suit :

(Répéter le paragraphe si nécessaire)

1. Sauf modification apportée dans la présente entente de modification, le contrat reste en vigueur.

|  |  |
| --- | --- |
| Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par INSCRIRE le chef d’état-major de la défense ou le commandant de la base/escadre/unité en sa qualité de responsable des Biens non publics, par l’intermédiaire de [des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), ou inscrire le nom de la base, de l’escadre ou de l’unité des Forces canadiennes, selon le cas] | Entrepreneur  |
|  Signature |  Signature |
|  Titre du signataire autorisé |  Titre du signataire autorisé  |
|  Date |  Date |
|  |  |